

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

VAUCLUSE



© Yves-Michel ALLENET

France Nature Environnement Vaucluse
10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS - tél : 04 90 36 28 66
Email : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vaucluse.fr>
Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et
agrée au titre de l'art.141.1 du Code de l'Environnement.
N° Siret : 38871892600032-APE : 913 E

Depuis avril 2018, des personnalités nouvelles administrent et animent notre fédération départementale.

Notre rapport moral se propose d'évoquer d'abord ce nouveau fonctionnement :

Le Conseil d'administration a maintenu le socle ancien et impulsé des directions nouvelles ; leur mise en œuvre est assurée par des chargés de mission, véritables chevilles ouvrières de FNE Vaucluse, en charge des actions d'information et de formation qui sensibilisent le grand public au respect de la nature.

Dans ce cadre, la fédération, appuyée sur de grands groupes privés, ou sur des collectivités, continue d'initier les écoliers aux arcanes du cycle de l'eau ou de former les adultes aux subtilités du tri des déchets.

FNE Vaucluse a pu compter, en 2018, sur des volontaires en service civique. Ils ont mené des actions très spécifiques, apportant dans cette tâche le dynamisme, l'inventivité et l'enthousiasme de leur jeunesse.

C'est en partie grâce à eux que la fédération a pu coordonner et réussir une grande « journée mondiale du nettoyage de la planète » (World CleanUp Day), action totalement gratuite qui, sans leur travail, n'aurait peut-être pas été possible.

Leur aide a également été précieuse pour les bénévoles qui, dans le cadre plus rémunérateur de conventions, réalisaient les projets sollicités par des communes ou par le département. L'inventaire rue à rue des possibilités de création d'îlots de fraîcheur dans certains quartiers d'Avignon, le relevé des points noirs de l'Espace Naturel Sensible des plâtrières à Pernes-Les-Fontaines, les contacts accrus avec d'autres structures concernées par la nature doivent beaucoup à leur investissement.

Grâce aux volontaires en service civique, FNE Vaucluse a pu compenser quelque peu la perte que constituait, pour sa capacité d'action, la suppression des contrats aidés.

Le bénévolat n'a pas disparu pour autant : nous pouvons nous appuyer sur un nombre croissant de bénévoles, s'engageant auprès de nous pour des actions intenses mais limitées dans le temps, ou des aides au long cours mais sectorielles et très ciblées.

Nous leur avons confié la présence de notre fédération sur les réseaux sociaux.

C'est également grâce à eux, que notre représentation dans les commissions départementales s'est diversifiée. Outre les « vieux routiers » des CODERST, CDPENAF, CDAC (...), FNE 84 a eu le bonheur de pouvoir être représentée en CDOA par de nouveaux venus, personnellement concernés par les problématiques agricoles ;

Voulu par l'Etat, ce rôle important, tenu par la fédération dans le cadre de la participation au débat public, continue malheureusement de n'être l'objet d'aucun défraiement.

Dans la lignée de celui de 2017, le bilan du fonctionnement 2018 montre que la recherche de nouvelles ressources, humaines ou financières, n'est pas vaine, et que l'effort en ce sens doit être poursuivi.

Demeure un point faible ...

Des opportunités ont pu être saisies, gages de continuité pour notre action. Il n'en reste pas moins que le constat de l'échec dans le rajeunissement ou le renouvellement des administrateurs associatifs est alarmant. Cette difficulté affecte autant nos associations adhérentes que notre fédération.

Clairement, le CA de FNE Vaucluse n'a pas trouvé en 2018 la clé de l'attractivité !

Les événements récents nous amènent à penser que, habilités à participer au débat public, nous faisons partie de ces « corps intermédiaires », ignorés par le pouvoir, refusés par les partisans d'une démocratie sans filtres. En réalité, les commissions départementales, censées être les lieux du débat et de la représentation de la société civiles, sont de plus en plus souvent ramenées au rôle de chambres d'enregistrement de projets décidés et autorisés en amont. L'intérêt de notre présence « consultative » et minoritaire se limite à l'accès à l'information.

Cette impuissance à peser sur des projets archaïques, souvent conçus il y a des décennies, déconnectés des besoins et des aspirations de la population, toxiques pour la vie sur notre territoire, est inquiétante. A tous points de vue.

Elle explique pour partie que les nombreux « collectifs » qui naissent et s'enflamment pour des causes aussi justes que perdues d'avance, reprochent à notre structure de ne pas les aider à en découdre et cherchent ailleurs des soutiens et des modes d'action.

La vitalité et l'audace sont de leur côté quand nous nous efforçons à un pragmatisme peu engageant.

... mais aussi des raisons d'espérer

Le rapport moral présenté lors de l'Assemblée générale du 29 mars 2018, exposait que « si les plus jeunes sont réticents à s'engager de façon pérenne et rejettent les fonctionnements administratifs routiniers, ils sont ponctuellement capables de se mobiliser fortement. »

Nous l'avons vérifié et continuons de le voir aujourd'hui, quand montent, parmi les jeunes de nos pays, un besoin et une volonté de prendre en charge un avenir que nous sommes devenus incapables de leur garantir.

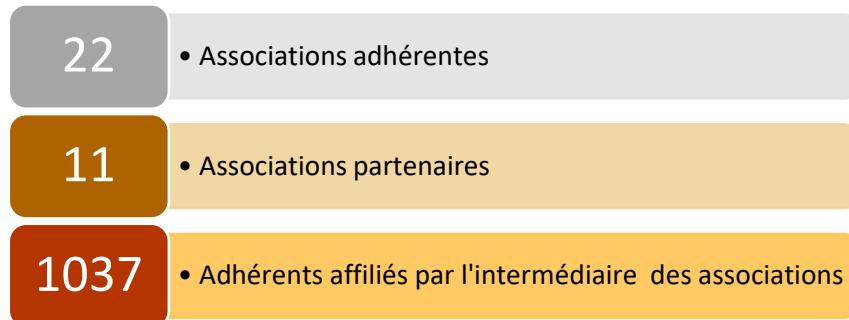
Ce mouvement évolue rapidement : initiées en 2018, les « marches pour le climat » mettaient les têtes grises dans la rue. Celles de 2019 sont éclatantes de jeunesse.

Nous avons sans doute contribué à cette prise de conscience. Les politiques environnementales doivent changer, de toute urgence, partout, y compris dans notre département.

Si cette extraordinaire mobilisation de la jeunesse nous déborde, tant mieux ! Les jeunes imposent l'espoir d'un avenir ; aux plus anciens, dont nous sommes, d'avoir la volonté de mettre leur expérience au service de leur fougue...

| | |
|---|-----------|
| <i>LA FEDERATION</i> | 6 |
| Adhérents | 6 |
| Ressources humaines | 6 |
| <i>EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT</i> | 9 |
| <i>PARTICIPATION AU DEBAT PUBLIC</i> | 11 |
| <i>PROJETS DEVELOPPES</i> | 13 |
| <i>RESEAUX THEMATIQUES</i> | 15 |
| Gestion des déchets | 15 |
| Energies | 17 |
| Eau | 18 |
| Aménagement du territoire | 19 |
| Agriculture, Forêt | 20 |
| Biodiversité | 20 |
| Qualité de l'air | 21 |
| Projet de PNR du Mont Ventoux | 21 |
| <i>JURIDIQUE</i> | 22 |
| Veille Juridique | 22 |
| Actions juridiques | 22 |
| <i>BILAN FINANCIER</i> | 24 |
| Compte de fonctionnement | 24 |
| Recettes | 26 |
| Dépenses | 27 |
| Bilans pluriannuels | 28 |
| Budget prévisionnel 2019 | 28 |

Adhérents



Ressources humaines

Outre l'administration de la Fédération, les membres du Conseil d'Administration ont la responsabilité de diverses thématiques :

ADMINISTRATEURS BENEVOLES

POLES DECHETS, ENERGIES, RISQUES INDUSTRIELS : Jean-Paul BONNEAU

- Déchets : Jean-Pierre SAUSSAC
- Energies : Agnès BOUTONNET
- Pollutions et risques industriels : Alain AUBAUD

POLES AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, AGRICULTURE, BIODIVERSITE, RISQUES NATURELS : Nicole BERNARD

- Urbanisme, aménagement du territoire : Jacques PAGET
- Agriculture : Jean-François SAMIE, Lucile Bruneau
- Biodiversité, risques naturels : Nicole BERNARD

POLE EAU : Didier SAINTOMER, Jean-Pierre SAUSSAC, Pierre PASTOR

BAROMETRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE : Jean-Paul BONNEAU

RELATIONS AVEC LES APNE PARTENAIRES : Michel MARCELET

ETUDE ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS : Jacques PAGET, Michel MARCELET, Pierre PASTOR

SPECIALISTES BENEVOLES

SANTE : Fanny FREY

TRANSPORTS : Christian GUERIN

CARRIERES : Pierre VAQUE

PAGE FACEBOOK : Anaïs RIPOLL

SITE INTERNET : Monique MARCELET

EQUIPE SALARIES

Marianne ROUSSEIL : Chargée de mission Education à l'Environnement (CDI) depuis septembre 2017

Lucie ROBERT : Animatrice nature (CDD)

Etienne URBANO, Jimmy WYSS et Eline BERTRAND : Volontaires en service civique



L'UNION FAIT LA FORCE



A.D.E.O *

599 rue du bel enfant
84100 ORANGE
tel 04 32 81 91 56
[courriel](#)

* Association de
Défense de
l'Environnement
orangeois

A.D.R.B.V

A.D.R.B.V. *

305 Chemin du Vallat
de Pommet
84410 BEDOIN
tel 04 90 12 86 47
[courriel](#)

* Association de
Défense Régionale
Bédoïn Ventoux



A.V.E.C. *

Maison des Jeunes et
de la Culture 157,
avenue du Général de
Gaulle B.P.
84301 CAVAILLON
CEDEX
[site internet](#)

*Écologie Citoyenne
en pays
cavaillonnais



ADECAR *

Quartier la Tapie - D.
237
84860 CADEROUSSE
[courriel](#)

* Association de
Défense de
l'Environnement de
la Confluence
Aygues Rhône

Aménager sans nuire à Bollène

Aménager sans nuire à Bollène

rue Félix Perge
84500 BOLLENE
tel 06 16 17 50 24
[courriel](#)

Association de protection du pays de Suzette

Association de protection du pays de Suzette

Hameau de
Châteauneuf Redortier
84190 Suzette

Association des Garrigues Mazan et la Lègue de Carpentras

Association des Garrigues Mazan et la Lègue de Carpentras

2154 La Venue de
Pernes
84380 MAZAN

Association Protection et Défense Mornas et massif d'Uchaux

Association Protection et Défense Mornas et massif d'Uchaux

1595A chemin des
Issarols
84550 MORNAS

Aux Cours d'Eaux-bignan

Aux Cours d'Eaux- bignan

516 avenue de
cheseaux
84810 AUBIGNAN
tel 04 90 37 46 12 / 04

Bien vivre à Caumont

Bien vivre à Caumont

23 chemin des
Barthelasses
84510 CAUMONT-SUR-
DURANCE

Bien Vivre aux Garrigues

Bien Vivre aux Garrigues

60 Impasse de la
Farigoule
84210 SAINT-DIDIER
Président : Alain Lebret



Collectif Indépendant Non à l'Enfouissement de l'Amiante (CINEA 84)

183 route de Saint
Philippe
84210 PERNES-LES-
FONTAINES



L'UNION FAIT LA FORCE



Comité Écologique Comtat-Ventoux

Maison du citoyen 35, rue du collège
84200 CARPENTRAS
tel 04.90.63.43.61
[courriel](#) [site internet](#)
[Page facebook](#)



D3P - Défense et Promotion du Patrimoine Paysan

278 hameau de Thouzon
84250 LE THOR
tel 04.90.38.17.16
[courriel](#) [site internet](#)



IDEES JONQUIERES

Mairie, avenue de la Libération
84150 JONQUIERES
[site internet](#)
Présidente : Martine Laurimier



La Nesque Propre

183 route de Saint Philippe
84210 PERNES-LES-FONTAINES
[courriel](#) [site internet](#)
Président : Jean-Pierre Saussac

Les riverains de la Gardi

Les Riverains de La Gardi

2370 Route de Roussillon Quartier Raimande
84220 GOULT
tel 06 74 47 62 46



Les Sorgues Vertes

81 route des Gaffins
84210 ALTHEN des PALUDS
[site internet](#)
Présidente : Nicole Bernard



Saint Saturnin Environnement

L'Oustau – Boulevard de la libération
84450 SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON
[courriel](#) [site internet](#)

Sauvegarde Environnement Entraigues

Sauvegarde Environnement Entraigues

La Bastide de Trévouze
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
Présidente : Lucette Lavesque



Velleron expression

127 chemin Fernand Auphan
84740 Velleron



Voconces Environnement

Mairie
84340 ENTRECHAUX

Adhérents individuels : 2

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La sensibilisation à l'environnement au travers d'actions pédagogiques est un axe essentiel de la fédération. Cette année encore, les interventions au sein des établissements ou sur site se sont multipliées, auprès de publics scolaires variés et de tous âges. Quatre grandes thématiques environnementales ont été abordées, l'Eau, l'Air, les Déchets et la Biodiversité, sous tous leurs aspects. Différents projets menés de longue date ont continué à être approfondis : la découverte des cycles de l'eau, la biodiversité des rivières, de nos montagnes, l'importance de nos déchets actuels et leur tri... Et de nouveaux ont vu le jour : la qualité de l'air intérieur/extérieur et l'écomobilité sont en cours ; il en va de-même pour les déchets, avec une nouvelle campagne de sensibilisation au travers de visites du centre de tri Novalie à Vedène, la participation de la France au World Cleanup Day, ou encore différentes actions de nettoyage d'un Espace Naturel Sensible dont nous avons intégré le comité de pilotage.

Tous ces différents projets d'éducation à l'environnement sont permis grâce au soutien de nos partenaires financiers, sans qui l'exécution de nos missions serait moins aisée.

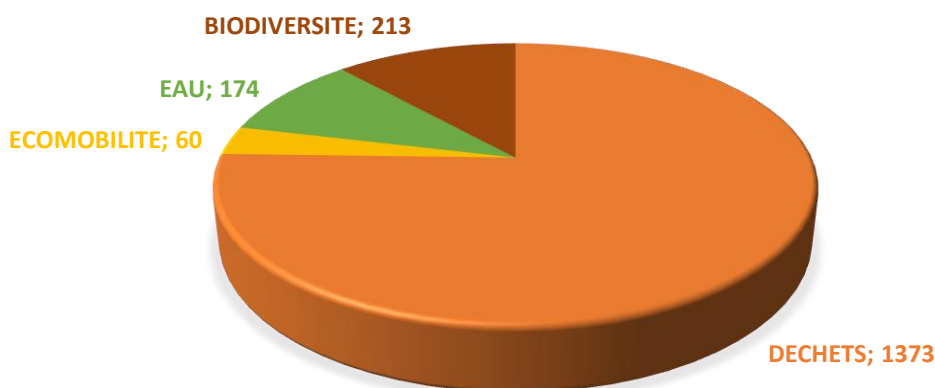
Plus de 1800

• Personnes sensibilisées

4

• Grandes thématiques environnementales développées

NOMBRES DE PERSONNES SENSIBILISEES



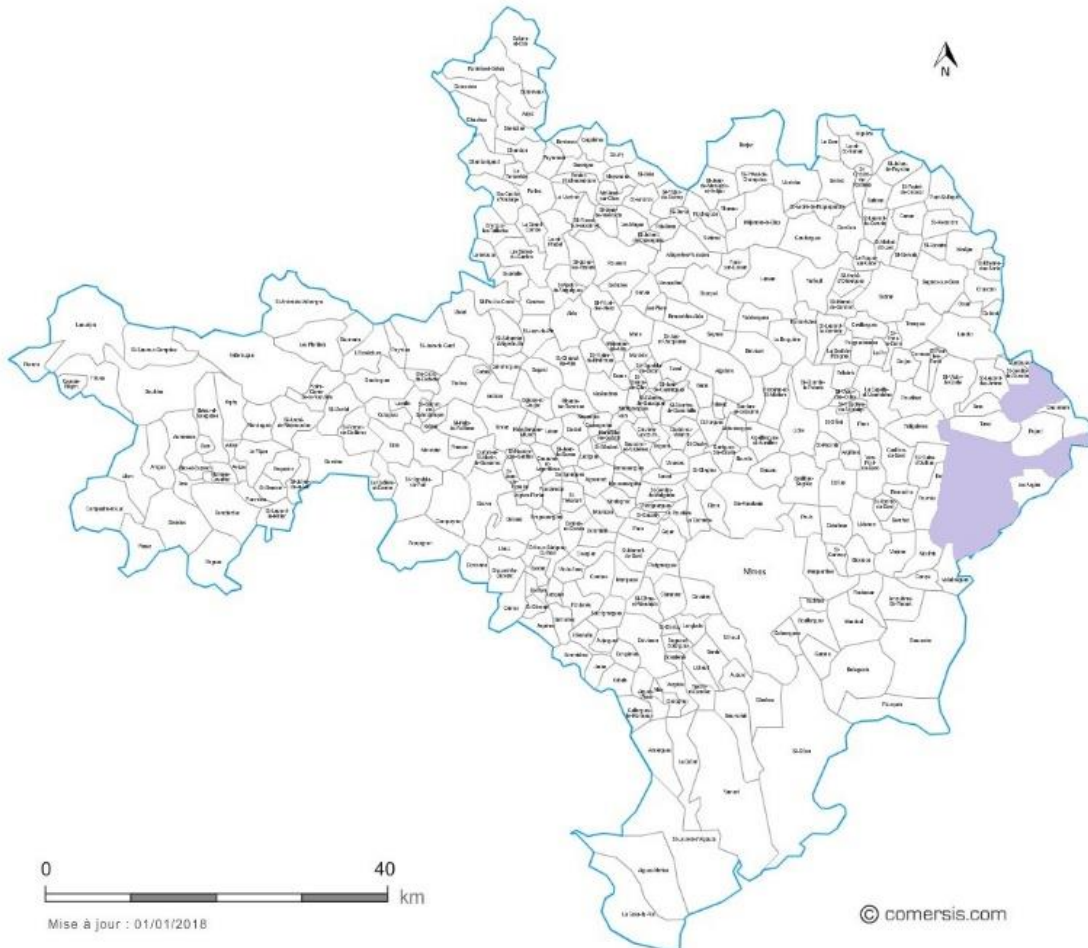
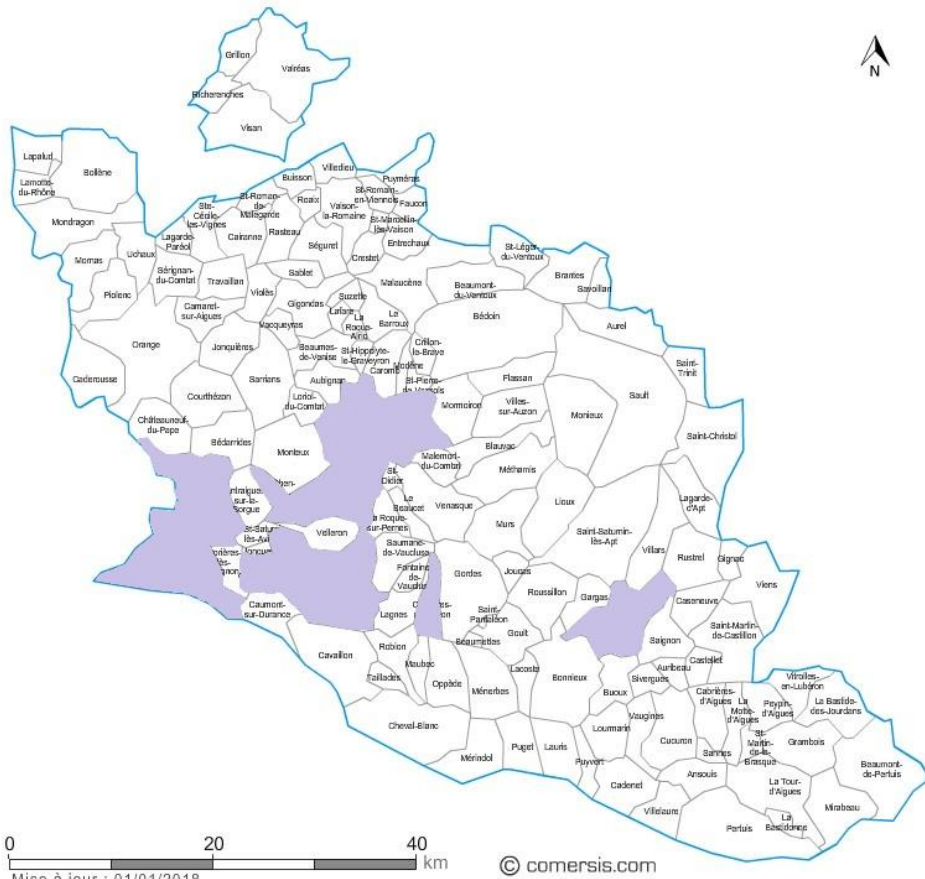
71

• Interventions pédagogiques réalisées

6

• Partenaires financiers

Territoires du Vaucluse et du Gard concernés par ces actions éducatives



PARTICIPATION AU DEBAT PUBLIC

Agréée au titre du Code de l'environnement, habilitée à participer au débat public, FNE Vaucluse porte la voix de l'environnement dans la quasi-totalité des commissions départementales, et de nombreuses commissions locales ou de « suivi de site ». Une voix minoritaire, mais néanmoins écoutée et parfois entendue...

Commissions départementales :

| COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES | | | |
|-----------------------------|---|------------------------|-------------------|
| | INSTANCE | TITULAIRE | SUPPLEANT |
| CDRNM | Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs de Vaucluse | N. BERNARD | J. PAGET |
| CDACi | Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique | N. BERNARD J. PAGET | |
| CDACo | Commission Départementale d'Aménagement Commercial | N. BERNARD J. PAGET | |
| CODERST | Conseil départemental de l'Environnement, des risques sanitaires et technologiques (Arrêté préfectoral du 26 juin 2015 modifiant la composition du CoDERST) | A. AUBAUD | J.P. BONNEAU |
| CDOA | Commission départementale d'orientation de l'Agriculture | J.F. SAMIE | L. BRUNEAU |
| | Comité départemental Loup | J.P. BONNEAU | |
| CDNPS | Commission départementale de la nature des paysages et des sites : | | |
| | Formation spécialisée : "de la publicité" | J. PAGET | N. BERNARD |
| | Formation spécialisée : "Faune sauvage captive" | LUBERON NATURE | LUBERON NATURE |
| | Formation spécialisée : "de la nature" | A. BOUTONNET | N. BERNARD |
| | Formation spécialisée : "des carrières" | P. VAQUE | A. BOUTONNET |
| | Formation spécialisée : "des sites et paysages" | J. BAUER | J. PAGET |
| CDCFS | Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage Arrêté Préfectoral du 05 12 2016 | N. BERNARD | P. VAQUE |
| CDACE | Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur | J.P. BONNEAU | D. SAINTOMER |
| CDPENAF | Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers ex CDCEA (Commission départementale de la consommation des espaces agricoles) | A. BOUTONNET | N. BERNARD |
| CDAFV | Commission départementale d'aménagement foncier de Vaucluse | J. PAGET | N. BERNARD |

Commissions Locales :

| COMMISSIONS LOCALES | | |
|--|-----------------------------|---------------|
| INSTANCE | TITULAIRE | SUPPLEANT |
| Commission d'orientation et de suivi des épandages de boues MESE | J.P. BONNEAU | D. SAINTOMER |
| Commission de suivi de la BA 115 Orange | H.M. DECORET | A. MORIAUD |
| Commission de suivi de l'aéroport d'Avignon Provence | Y. REYNES | E. HANNECART |
| Commission de suivi de la réserve de biosphère du Ventoux | COLLECTIF VENTOUX COMTAT | I. RIPERT |
| Commissions Locales d'Information et de Concertation (CLIC) ou Commissions Locales de Sensibilisation (CLIS) | | |
| CLIC Rousselot | J.P. SAUSSAC | |
| CLIC Alcyon | A. RODRIGUEZ | D. BARRIERE |
| CLIGEET Tricastin | A. RODRIGUEZ | |
| CLIS SDEI Mondragon | S. ARIENTI | E. HANNECART |
| C. de Suivi Reynaud, Saint Didier | A. LEBRET | J.P. BONNEAU |
| Commissions de Suivi de Site (CSS) | | |
| CSS Delta Déchets Orange | P. MIALET | J.P. BONNEAU |
| CSS Butagaz | D. BARRIERE | A. RODRIGUEZ |
| CSS Iter Cadarache | M. MARCELET | |
| CSS Eurengo / CAPL | J.P. BONNEAU | N. BERNARD |
| CSS Novergie Vedène | J.P. BONNEAU | A. AUBAUD |
| CSS SITA SUD Entraigues | J.P. BONNEAU | N. BERNARD |
| Commissions locales de l'eau | | |
| CLE du Lez | D. BARRIERE | A. RODRIGUEZ |
| CLE du Calavon | P. NICOLAS | |
| Commissions consultatives des services publics locaux | | |
| Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux | P. PASTOR | |
| Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Rhône - Aygues – Ouvèze | A. BOUTONNET | J. BAUER |
| SIVOM Durance Luberon | D. SAINTOMER | |
| Ville d'Avignon | F. FREY | A. ROSENBLATT |
| Communauté Grand Avignon | J.P. BONNEAU | |
| Communauté CoVe | J.P. BONNEAU | C. GUERIN |
| Syndicat des Eaux Durance Ventoux | P. PASTOR | |
| SIECEUTOM | J.L. BENOIT | |
| Comités rivières et canaux | | |
| SIBSOMV | D. SAINTOMER | |
| Syndicat de la Meyne et des annexes du Rhône | D. SAINTOMER | A. BOUTONNET |
| Syndicat des Sorgues | N. BERNARD | |
| ASA Canal de Carpentras | P. PASTOR | D. SAINTOMER |
| ASA Canal St Julien | D. SAINTOMER | |
| ASA Canal de l'Isle | D. SAINTOMER | |
| Comité de rivière de l'Ouvèze provençale | J. BAUER | |
| Comité sécheresse | | |
| Comité départemental sécheresse | N. BERNARD | |

PROJETS DEVELOPPES

En 2018 : l'Etat, grand consommateur de présence, mais terriblement absent de l'aide aux associations, fait une timide réapparition par le biais des contrats de volontariat en service civique. La Région paraît avoir déjà oublié l'échelon départemental. Heureusement, le Département est très investi dans la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et y associe les associations de préservation de l'environnement, les villes paraissent de plus en plus désireuses de réintroduire la nature dans leur aménagement, et le secteur privé sollicite des partenariats qui augmentent, mais de façon relativement modérée. Les compétences et le savoir-faire de FNE Vaucluse trouvent donc encore à s'investir.

Accueil de volontaires en service civique

La ville de Carpentras, investie dans la promotion du service civique, a sollicité FNE Vaucluse pour l'accueil de plusieurs volontaires. Grâce au soutien de Nadine Bellanger, chargée de la méthodologie, et d'Anaëlle Marot, chargée de mission au développement du service civique, notre fédération a accueilli dès le mois de mai Etienne, puis Jimmy, puis Eline : autant de jeunes à l'enthousiasme communicatif qui apportent à la structure un sang nouveau et ...leur capacité de travail.

Conseil départemental de Vaucluse

En Vaucluse, le Département gère des sites naturels d'intérêt écologique ou paysager, mais fragiles ou menacés donc devant faire l'objet de mesures de préservation. Ces ENS ont également vocation à être ouverts au public et à permettre la découverte du patrimoine naturel.

FNE Vaucluse et plusieurs de ses associations adhérentes, sont parties prenantes de la remise en état et de la gestion de l'ENS des Plâtrières créé en 2014 situé sur les communes de Pernes-les-Fontaines, La Roque-sur-Pernes et L'Isle-sur-Sorgue.



Participation à « Avignon, ville durable ».

Accompagnant la ville d'Avignon dans son objectif de ville durable, FNE Vaucluse a conduit un projet portant sur la possibilité de créer des micros-aménagements paysagers. L'implantation d'îlots de fraîcheur, concomitante de la suppression d'îlots de chaleur urbaine, pour améliorer le confort thermique des habitants et participer à la lutte contre la pollution de l'air par le végétal, a été étudiée, après inventaire de l'existant sur deux quartiers pilotes Les Sources et Saint Ruf.

FNE Vaucluse a pu également coanimer une table ronde lors de la toute première manifestation « Avignon, ville durable », organisée par la municipalité, le 27 octobre 2018.

Partenariat actif

Avec le SIDOMRA

Reconduit sans interruptions depuis 2010, l'important partenariat avec le Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA) permet à FNE Vaucluse de sensibiliser les jeunes, principalement en milieu scolaire, aux différentes problématiques liées aux déchets, tri, ramassage, valorisation.

Avec SUEZ RV Méditerranée

Par convention depuis 2018, des interventions pédagogiques s'appuient sur des visites de tri de l'Ecopôle de valorisation et de traitement des déchets Novalie à Vedène.



Avec SUEZ EAU FRANCE / Ville de CARPENTRAS / Fédération de pêche de Vaucluse

Ce Partenariat, qui associe la ville de Carpentras, l'entreprise Suez, la Fédération de pêche de Vaucluse et FNE Vaucluse depuis 2011, perdure depuis des années. Abordant l'eau sous toutes ses formes, ce programme pédagogique permet de faire découvrir aux enfants de Cours Moyen 1 et 2 de Carpentras le cycle naturel de l'eau, son cycle domestique, en passant par ses consommations et usages, et surtout l'utilité de sa préservation. Son intérêt est tel qu'il servira de modèle pour un équivalent sur Avignon.



Avec EUROVIA

Voilà plusieurs années que nous suivons le réaménagement de la carrière des Sables de Montmou dans le cadre d'une convention tripartite (Véolia / Granulats Sud, FNE84). Désormais nous intervenons aussi sur celle de Cheval Blanc pour nous assurer que l'avenir permette après la fin de l'exploitation, prévue en 2021, une remise en état préservant cette zone exceptionnelle. Un conflit entre la Mairie et l'exploitant pourrait compromettre cette mise en œuvre.

Avec l'Agence de l'eau

Ce partenariat s'achève avec la fin, prévue en 2018, des actions pédagogiques, « La rivière m'a dit », subventionnées par l'Agence de l'eau, destinées aux jeunes désireux de mieux connaître la thématique de l'eau et des cours d'eau. Bien que depuis 1999, le succès de ces formations, ludiques et dispensées au bord de l'eau, ne se soit pas démenti, l'Agence de l'eau y met fin au double motif de ses restrictions budgétaires et de la gestion des rivières par des syndicats mixtes dédiés.



Gestion des déchets

Construction du plan régional

La compétence déchets déléguée à la Région PACA va aboutir à la mise en œuvre prochaine d'un Plan Régional Prévention Gestion Déchets (PRPPD) répondant à un enjeu majeur : le tri et le recyclage des déchets ménagers et assimilés, des déchets municipaux, du BTP, associant des acteurs économiques, de l'événementiel...

La commission de pilotage déchets FNE PACA qui participe activement au processus d'élaboration et de déploiement du Plan régional, a permis de définir une action commune par son expertise de terrain. En 2018, l'implication de FNE 84 au sein du COFIL déchets, a été particulièrement appréciée grâce au travail conjugué et assidu de ses membres. Une évaluation a été effectuée sur les différentes thématiques : Les bio déchets, les déchets municipaux, les déchets dangereux, les déchets de chantiers et décharges sauvages, les déchets plastiques agricoles, les plastiques du commerce et de la restauration nomade, les combustibles solides de récupération, les mâchefers...

Des objectifs avec obligation de résultats devraient permettre de soustraire ces déchets à l'incinération et à l'enfouissement au bénéfice d'une économie de recyclage créatrice d'emplois d'avenir.

Positionnements locaux

En matière d'expérience et de connaissance dans les domaines de l'amiante, ou des plastiques agricoles, nous proposons le développement de solutions innovantes de recyclage. Nos rencontres récentes en novembre 2018 avec les acteurs économiques du recyclage au Salon Pollutec ont permis de s'enrichir de nouvelles pratiques.

De même, notre contribution dans le plan local de prévention gestion des déchets des communautés de communes ou d'agglo de notre territoire du Comtat Venaissin est une des clefs de la réussite. A Pernes-Les-Fontaines, Le Collectif déchets et FNE 84 sont sur le point de terminer un audit sur les déchets du périmètre de compétence des Sorgues du Comtat : il a permis d'identifier les causes du refus de tri et surtout d'apporter des réponses de bon sens pour y remédier.

Le 4 Décembre 2018 à Châteaurenard avec la communauté d'agglo Terre de Provence, nous avons pu travailler collégalement en atelier avec les techniciens de la Région PACA, l'ADEME, CITEO, les entreprises, sur la thématique « comment aménager l'espace public pour un meilleur tri ». Nous avons été les témoins des résultats prometteurs obtenus dans trois communes pilotes du territoire où ont été appliqués ces nouveaux dispositifs de tri.

A l'initiative de La Nesque Propre et de CINEA 84, soutenues par FNE Vaucluse et l'ADEME via FNE PACA, des élus et techniciens de la Communauté de Commune des Sorgues du Comtat se sont rendus en journée d'information et d'échanges à Olargue (34) le 12 juin.

WCUD

France Nature Environnement Vaucluse s'est associée à la première en France du "World Cleanup Day" ou nettoyage de la planète en 1 jour. 31 chantiers, organisés par la fédération et ses associations adhérentes, en partenariat avec le SMAEMV, Les Chevaliers de l'Onde, Vinci Autoroutes, Auchan, Recordier, (...), ont rassemblé 861 bénévoles. 224 m³ de déchets ont été collectés, pour un poids total évalué à près de 40 tonnes : une réussite qui a interpellé les pouvoirs publics et les collectivités, passées à côté de cette première, et sensibilisé certains de nos concitoyens sur les conséquences désastreuses d'incivilités que d'aucuns considèrent comme mineures lorsqu'ils les commettent.



© David Pinoli

CET Delta déchets à Orange

Réclamé haut et fort par les riverains et les viticulteurs, l'arrêt de l'activité du CET d'Orange devient effectif dès cette année. Avec l'exploitant et l'Etat nous avons préféré une fermeture programmée pour 2021, ménageant aux collectivités utilisant cet exutoire pour leurs déchets ménagers, la possibilité de mettre en œuvre une politique de réduction plus forte et de s'assurer de pouvoir évacuer la partie résiduelle dans de bonnes conditions. Cet arrêt précipité a le désavantage de les contraindre d'envoyer leurs déchets à l'incinérateur de Vedène qui se voit dans l'obligation de solliciter dans la foulée une augmentation de sa capacité. Une double peine pour les habitants du territoire d'Orange : une augmentation substantielle du coût du traitement et l'obligation de trouver un nouveau lieu pour la création d'un quai de transfert pas moins impactant que le CET lui-même. Les habitants de Vedène verront, quant à eux, leurs nuisances augmenter.

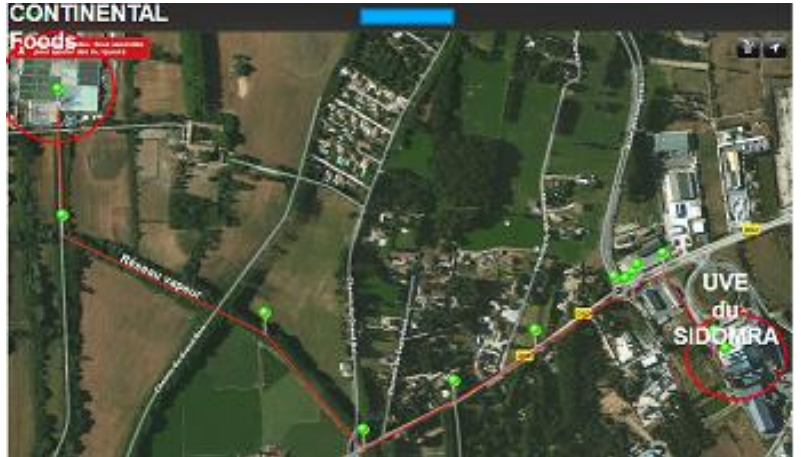
Amiante

En matière de déchets, la Région Sud PACA va partager le territoire PACA en 4 zones. Chaque zone comportera une alvéole AMIANTE. Association membre de FNE Vaucluse, CINEA 84 déploie toute son énergie pour qu'aboutisse plutôt la construction d'un prototype de décomposition de l'amiante en matières premières recyclables. Le procédé vient de remporter le « DEEPTech CHALLENGE », mais l'inertie liée au manque d'argent prévaut chez les acteurs politiques rencontrés (Directeur de Cabinet de Madame Poirson, député, conseillers régionaux...).

Energies

En matière de sobriété énergétique le Vaucluse a encore du pain sur la planche : notre département continue à consommer davantage d'énergie chaque année (plus de 1600 Ktep (tonne équivalent pétrole) alors qu'il n'en produit qu'une toute petite partie, le reste dépendant des apports extérieurs.

Bien sûr, nous avons applaudi à l'initiative de « coopérative villages pour l'énergie solaire » (parc du Luberon), nous avons soutenu la création du réseau chaleur sur Vedène (Suez) ou encore le projet de gestion commune de la forêt de Mormoiron (CRPF). Toutes ses actions montrent la capacité du département à innover dans les différentes filières, mais ces initiatives restent locales et nous regrettons que les Agenda 21, les Plans climat énergie en restent aux bonnes intentions.



Il nous faut aussi parfois nous opposer à des projets d'installation de panneaux solaires prétendument agricoles (plus de 3 ha à Villelaure)

Nous misons aujourd'hui sur l'obligation faite aux collectivités d'établir leur PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire). FNE Vaucluse participe à celui dont la CoVe vient de débiter la mise en œuvre.

Nous espérons sortir du catalogue des bonnes intentions impossibles à mettre en œuvre faute de moyens suffisants. Nous défendrons l'idée de prioriser les actions, d'y adjoindre un calendrier et d'en définir les moyens nécessaires. Il n'y a plus de temps à perdre : Le PCAET a pour horizon 2035, mais la limitation de la hausse du thermomètre et la réduction de la pollution de l'air c'est pour tout de suite.

Eridan

Comme nous l'espérions dans notre précédent rapport d'activité, certains de nos arguments au tribunal de Grenoble ont fait mouche : l'irrégularité de l'étude de dangers, à l'origine d'une « situation préjudiciable », a permis que nous gagnions notre recours contre l'arrêté ministériel autorisant la construction de ce gazoduc géant.

Nous avons coordonné une contre étude (cabinet Davidson) qui confirme la minoration des distances d'effet et en montre les conséquences sur les Etablissements recevant du public (ERP) et les vies humaines d'un secteur précis.

Parallèlement, le projet de gazoduc transpyrénéen MID CAT ou STEP, sur lequel GRT gaz fondait la raison d'être d'Eridan a été abandonné par la Commission de Régulation de L'Énergie.

CLI de Cadarache

Deux représentants de FNE 84 participent activement à la Commission locale d'information (CLI) de l'installation nucléaire de Cadarache, commune de St Paul-lez-Durance, Bouches-du-Rhône.

Gestion de la ressource en eau

Par la grâce d'une année plutôt riche en précipitations, le comité sécheresse n'a eu que peu de travail, et le département n'a pas eu besoin de restreindre l'accès à la ressource.

Le réchauffement climatique étant ce qu'il est, il convient néanmoins d'anticiper et FNE Vaucluse prône toujours la modération de la consommation et suit attentivement le projet d'irrigation à partir des eaux du Rhône.

La fédération participe régulièrement aux commissions du SAGE du Lez ou du Calavon, aux travaux de l'EPAGE (Etablissements publics d'aménagement et de gestion des eaux) du Sud-Ouest du Mont Ventoux ou du SMERRV (Syndicat Mixte des eaux région Rhône Ventoux), aux Comités de rivière L'Ouvèze provençale ou Les Sorgues. Dans le contexte de ce dernier, la fédération a intégré le Comité local de la Sorgue Amont (CLSA) et signé la nouvelle charte régulant les usages de la rivière.

Restauration d'une zone humide à Monieux

A l'amont immédiat du lac de Monieux, en rive droite de la Nesque, le remblaiement d'une zone humide sur une surface d'environ 1500 m² et de 40 à 50 cm d'épaisseur, avait mobilisé notre association locale la Nesque Propre. Un arrêté préfectoral de « mise en demeure de restaurer la zone humide dans son état initial sur la parcelle N° C71, propriété de la commune de Monieux » s'en était suivi le 02 février 2018. La zone a bien été restaurée, mais malheureusement, les 900 m³ de gravats qui la couvraient, qui auraient dû partir à la déchèterie du Sirtom à Sault, ont été stockés sur un terrain agricole en surplomb du lac à environ 500 m !



Etat de l'assainissement

Après des années de dysfonctionnement, la station d'épuration de St Didier serait en bon état de marche... Mais les riverains des exutoires de celle de Monteux ont pris l'habitude de voir passer de lourdes vagues brunes dominicales... Partout dans le département se pose le problème des eaux parasites rejetées dans les collecteurs des eaux usées en provenance des branchements irréguliers des particuliers. Ils sont à 80% responsables des by pass des stations d'épuration. Les responsables hésitent devant les interventions, coûteuses et peu populaires.

Aménagement du territoire

SCoT

Attentive à l'élaboration des SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale), FNE Vaucluse dénonce inlassablement une surévaluation de la croissance démographique du département qui amène les élus à affecter encore trop de surfaces foncières agricoles ou naturelles à des programmes d'urbanisation sans commune mesure avec les besoins réels de la population. La fédération alerte également sur un souhait d'accueil de nouveaux habitants, déconnecté de l'offre d'emploi, qui ne peut qu'aboutir à l'installation d'inactifs en trop grand nombre. Invitée par l'AURAV (Agence d'Urbanisme région Avignon, en charge de la Révision du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon) à un atelier « adéquation ressources et développement », FNE Vaucluse a plaidé pour un territoire aménagé dans le respect de ses habitants et de sa richesse paysagère et naturelle.

Après plusieurs années de collaboration avec les élus du territoire, FNE 84 a rendu en décembre 2018 « un avis des associations FNE 04, FNE 84 et FNE PACA sur le SCoT du Pays d'Apt Luberon ».

Grands projets

Il entre dans la fonction de FNE Vaucluse d'être alertée par des habitants, regroupés en association ou non, de projets dont l'ampleur ou l'utilité pose question. La fédération rencontre tous les protagonistes et se positionne en fonction de leur coût environnemental, par rapport à l'intérêt pour la collectivité. C'est ainsi que nous avons évoqué notre désaccord avec le grand vélodrome souterrain de Bédoin (abandonné depuis), que nous demeurons réservés quant au phasage de l'urbanisation du site des anciennes papeteries de Malaucène et que nous estimons nécessaire une restauration de la digue de la Barthelasse, plus respectueuse de la forêt rivulaire et de la biodiversité.

Centres commerciaux

Plusieurs des personnes qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, sont membres de FNE Vaucluse. La charte d'urbanisme commercial, signée par la totalité des élus du SCoT du Bassin de vie d'Avignon en février 2018, a représenté une extraordinaire avancée et marqué une prise de conscience de l'impasse générée par la course vauclusienne aux équipements commerciaux. Malheureusement, cette charte n'est pas respectée dans les faits, et un recours en commission nationale a dû être formulé dès décembre 2018 contre l'autorisation de création d'une nouvelle zone commerciale à Montoux, donnée par la CDAC.

Agriculture, Forêt

Pesticides

L'année 2018 a été placée sous le signe des pesticides : FNE Vaucluse a participé à la « campagne glyphosate », action collective, concertée et coordonnée en Vaucluse par l'association Foll'avoine, pour que les citoyens et les associations se fassent entendre des institutions, responsabilisent les décideurs et pèsent dans leurs futures décisions. Pendant ce temps, le département se voyait décerner le « Glyph'Award d'or », attribué par « Générations futures », au département français le plus accro au glyphosate, l'herbicide le plus vendu au monde.

En même temps, L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) venaient nous interviewer dans le cadre de leur évaluation des arrêtés préfectoraux réglementant l'utilisation des pesticides à proximité des lieux et établissements accueillant des personnes vulnérables.

... La campagne glyphosate a montré que nous étions tous vulnérables, et concernés !

Gestion durable de la forêt à Mormoiron

Sur le territoire de Mormoiron, le pin maritime est un emblème mais aussi une ressource vitale dans un environnement fragile. L'espace naturel de Mormoiron, d'une grande valeur géologique et scientifique, fait l'objet d'un projet de gestion durable et de labellisation de la part du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) que nous soutenons.

Biodiversité

L'intérêt des services de l'Etat et des collectivités locales en faveur de la biodiversité semble inversement proportionnel à son effondrement.

70% des insectes ont disparus. Les apiculteurs vauclusiens ont été durement touchés par la mortalité des abeilles en sortie d'hiver 2017/2018. Une étude a été menée par L'ESA (Epidemiologie santé animale), mais la page « Bilans et Résultats sur les mortalités massives aigües des abeilles adultes » de leur site reste vierge.

32% des oiseaux sont en danger d'extinction. Cependant, en Vaucluse, la fédération des chasseurs a la main sur la commission départementale « nuisibles » et demande, parfois sans aucune justification, d'allonger la liste des espèces classées nuisibles, ce qui permet, en tout temps piégeage et élimination. Le braconnage se porte bien, malgré les efforts de l'ONCFS. La chasse à la glu, pourtant non sélective, est maintenue parce que « traditionnelle ». Le Centre de soins et de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux doit fermer, faute de moyens alloués par l'Etat.

De nombreux pièges à appât chimique ou rodenticides, contenant de la bromadiolone, un anticoagulant puissant aux effets dévastateurs, ont été trouvés le long de la Nesque. Ils étaient réservés aux rats, ce qu'ignoraient d'autres mammifères. Les actions conjuguées de nos associations locales et partenaires ont abouti à leur enlèvement.

Qualité de l'air

Les épisodes de pollution de l'air sont de plus en plus fréquents. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'air intérieur affiche des concentrations en polluants bien supérieures à l'air extérieur. Le Grand Avignon a souhaité mettre en place les moyens de sensibilisation et d'information pour les personnes travaillant dans les établissements publics recevant des jeunes. Cette action s'inscrit dans le Plan régional Santé Environnement (PRSE) 3ème version. Nous avons profité du dernier comité territorial Vaucluse pour contractualiser, en coopération avec AtmoSud (anciennement Air PACA), la mise en œuvre de ce projet. FNE 84 interviendra ainsi dans l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération pour former les personnels d'entretien des écoles.



Projet de PNR du Mont Ventoux

Après la décision du Président de la Région Sud-PACA de lancer la création de ce nouveau parc naturel régional, FNE Vaucluse, membre du Comité de pilotage du projet de charte, a participé activement à tous les ateliers.

L'avant-projet de charte a été finalisé le 18 avril. L'été a été marqué par la visite des rapporteurs du Conseil national de la protection de la nature (CNP), du ministère de la transition écologique et solidaire, et de la Fédération Nationale des parcs naturels régionaux (FNPNR).

Le 19 décembre, les maires des 39 communes concernées, se prononçaient à l'unanimité moins une voix, en faveur du projet PNRMV.

En ce qui concerne le collectif de soutien au projet de parc, coordonné par FNE Vaucluse, il est prévu que la fédération soit membre du Syndicat de gestion (avec la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse et les Carnets du Ventoux), avec voix consultative.

Des commissions thématiques mixtes pour la mise en œuvre de la charte sont créées. La présence des associations au sein du Syndicat Mixte leur permettra le cas échéant, d'animer une ou plusieurs de ces commissions.

Le décret de création du parc naturel est espéré en décembre 2019.

D'ici là, deux grands moments restent à prévoir :

- la participation à l'enquête publique,
- l'organisation de notre représentation.

La vigilance reste de mise, notamment pour ce qui concerne les points délicats relevés par la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux (FNPNR) : réglementation de la publicité, circulation des véhicules terrestres motorisés. Il ne faudrait pas non plus que la perspective d'argent frais permette l'exhumation de projets calamiteux pour la biodiversité ou les paysages.

Veille Juridique

Des atteintes à l'environnement sont fréquemment signalées à FNE Vaucluse. Notre fédération est également régulièrement interpellée par des collectifs qui se forment lorsqu'un projet devient véritablement public, c'est-à-dire souvent trop tard pour pouvoir revenir en arrière !

Nous nous efforçons de répondre, non sans avoir vérifié que le problème signalé dépassait le conflit de voisinage et/ou qu'il était généralisable. Lorsque l'infraction semble avérée, FNE Vaucluse s'appuie sur le travail de ses associations locales pour essayer d'obtenir des améliorations, par des discussions, des courriers, la sensibilisation des acteurs locaux, la presse.



Persistent néanmoins des signalements de :

- Décharges sauvages dans la nature, ou dépôts de gravats sur des terres naturelles ou agricoles, sans ou avec accord du propriétaire ; des problèmes de poubelles qui débordent, de déchets non triés ; de la saleté endémique des bords de routes envahis de plastiques.
- Particuliers ou d'entreprises, causes de pollutions sonores, olfactives, visuelles, lumineuses, de poussières. Stockages non-conformes de matériaux divers, non dénués de dangerosité.
- Panneaux publicitaires abusifs.
- Destruction d'espèces protégées, braconnage.
- Constructions ou aménagements illégaux.
- Brûlage de déchets verts et autres matières polluant l'air.

Nous constatons avec quelque découragement que les municipalités ne donnent pas toujours le bon exemple, soit que les maires couvrent les pratiques inciviques de leurs électeurs ou des acteurs économiques de leur commune, soit même que leurs services ne respectent pas les règles (gestion des déchets, de la publicité, des arrosages, des éclairages publics etc...).

Actions juridiques

Lorsqu'ont été épuisées les voix de concertation, la pérennité des dysfonctionnements justifie le rappel à la loi par les tribunaux.

Le motocross de Goult

FNE Vaucluse, associée à Luberon Nature, a fait appel de la décision du tribunal administratif de Nîmes d'entériner l'arrêté préfectoral d'homologation de ce motocross destructeur de nature et de silence au cœur du Parc naturel régional du Luberon. Faute de réponse de l'Etat en 2018, la Cour administrative d'appel de Marseille a décidé de prononcer la clôture de l'instruction de ce dossier au 1er avril 2019... Sur quoi, l'Etat a réagi et a choisi un avocat pour produire un mémoire en défense...

Le gazoduc ERIDAN

FNE Vaucluse s'est engagée en appel du jugement de première instance du Tribunal de Grenoble la déboutant de sa requête concernant la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Gazoduc. En revanche, le même tribunal administratif a prononcé, conformément à notre demande, l'annulation totale des arrêtés ministériel du 5 janvier 2015 (autorisation de construire et exploiter) et préfectoral du 24 septembre 2015 (Servitudes d'Utilité publique).

Destruction d'espèces protégées à Mormoiron

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a trouvé chez un habitant de Mormoiron une trentaine de cadavres d'oiseaux d'espèces protégées et une vingtaine de passereaux encore vivants. Les oiseaux avaient été capturés au moyen de filets, de baguettes de glu et d'appelants. Pour ce délit passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende, FNE Vaucluse, FNE PACA et FNE se sont portées parties civiles.

Le recours contre l'extension du CET d'Entraigues

Nous défendons toute admission des mâchefers d'incinération dans les casiers de stockage ainsi que le refus de recevoir les fractions résiduelles des déchets ménagers et assimilés, destinés à être traités par l'UVE de Vedène en cas de besoin. Mais dans son audience du 11 septembre dernier, le tribunal administratif de Nîmes a cru bon de convoquer l'ensemble des acteurs (privés et associatifs) ayant déposé un recours contre l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016 concernant l'extension du centre multifilières d'Entraigues. Une accumulation de remarques diverses a donc noyé notre différence et la pertinence de nos arguments.

Recours en Commission nationale d'aménagement commercial

Une des personnalités recommandées par FNE Vaucluse pour sa qualification en matière de développement durable et d'aménagement du territoire a contesté devant la commission nationale, la décision de la commission départementale d'aménagement commercial d'autoriser la construction d'une zone commerciale nouvelle de près de 7 000 m² à Monteux sur le site de Beaulieu.

Compte de fonctionnement

| | | |
|----------------------------|--------------|----------|
| AUBERT EXPERTISE & CONSEIL | FNE VAUCLUSE | Page : 6 |
|----------------------------|--------------|----------|

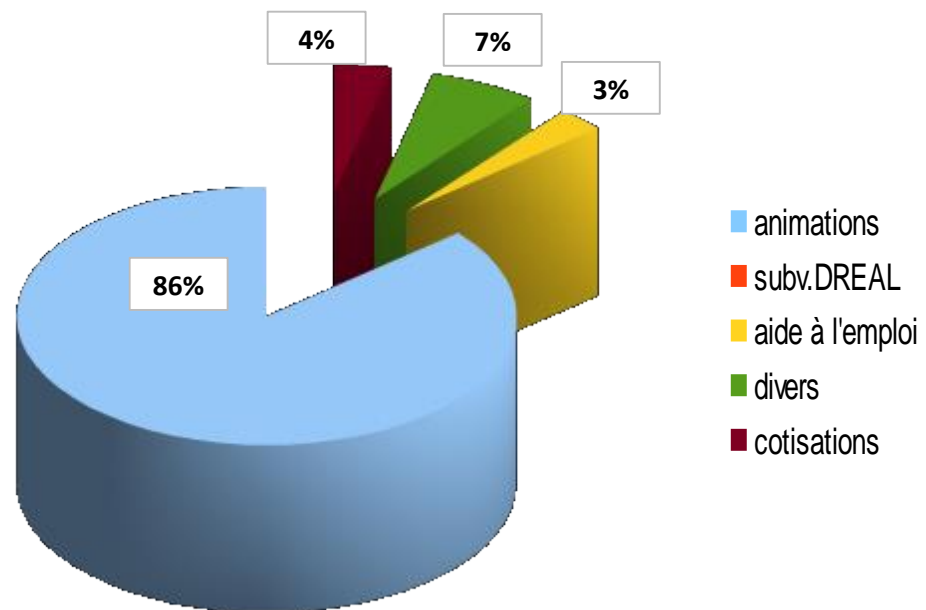
Détail du compte de fonctionnement

| Etat exprimé en euros | | 01/01/2018 31/12/2018 | 12 mois | 01/01/2017 31/12/2017 | 12 mois | Variations | % |
|---|--------------------------------|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|-----------------|---------------|
| Total des produits de fonctionnement | | 45 216 | 100,00 | 63 998 | 100,00 | (18 782) | -29,35 |
| Ventes de marchandises, de produits fabriqués | | 25 | 0,06 | | | 25 | |
| 707100 | Ventes | 25 | 0,06 | | | 25 | |
| Prestations de services | | 15 000 | 33,17 | 18 285 | 28,57 | (3 285) | -17,97 |
| 706110 | Interventions Pédagogiques | 15 000 | 33,17 | 18 285 | 28,57 | (3 285) | -17,97 |
| Subventions d'exploitation | | 26 793 | 59,26 | 36 130 | 56,46 | (9 337) | -25,84 |
| 741000 | Conv carrière de sables Mornas | 1 500 | 3,32 | 1 500 | 2,34 | | |
| 741100 | Convention Mairie | 6 000 | 13,27 | 6 000 | 9,38 | | |
| 741110 | Subvent.Mairie MAD locaux | 3 500 | 7,74 | | | 3 500 | -100,00 |
| 741300 | contrat mairie Sorgues | | | 1 500 | 2,34 | (1 500) | -100,00 |
| 742000 | Convention départementale | 9 200 | 20,35 | 9 000 | 14,06 | 200 | 2,22 |
| 743300 | Prestations FNE PACA | 5 200 | 11,50 | 6 900 | 10,78 | (1 700) | -24,64 |
| 744000 | Convention CNASEA Salariés | 1 393 | 3,08 | 11 230 | 17,55 | (9 837) | -87,59 |
| Dons | | 500 | 1,11 | 501 | 0,78 | (1) | -0,22 |
| 754000 | Collectes et dons manuels | 500 | 1,11 | 410 | 0,64 | 90 | 21,95 |
| 758100 | Produit gestion courante | | | 91 | 0,14 | (91) | -100,00 |
| Reprises sur provisions et amortissements, transferts de | | 1 202 | 2,66 | 7 500 | 11,72 | (6 298) | -83,97 |
| 791000 | Transferts ch exploitat | 1 202 | 2,66 | 7 500 | 11,72 | (6 298) | -83,97 |
| Autres produits | | 1 695 | 3,75 | 1 582 | 2,47 | 113 | 7,16 |
| 751000 | Cotisations adhérents | 1 695 | 3,75 | 1 582 | 2,47 | 113 | 7,16 |
| Total des charges de fonctionnement | | 42 589 | 94,19 | 58 604 | 91,57 | (16 014) | -27,33 |
| Autres achats et charges externes | | 12 425 | 27,48 | 11 046 | 17,26 | 1 379 | 12,49 |
| 604100 | Etudes et prestations de servi | 60 | 0,13 | | | 60 | |
| 606310 | Petit outillage | | | 173 | 0,27 | (173) | -100,00 |
| 606400 | Fact.Fournitures bureau | 934 | 2,07 | 903 | 1,41 | 31 | 3,45 |
| 612200 | Credit bail mobilier | 1 523 | 3,37 | 1 523 | 2,38 | | |
| 615200 | Entret s/biens immob | 1 202 | 2,66 | | | 1 202 | |
| 615600 | Maintenance | 8 | 0,02 | | | 8 | |
| 616100 | Multirisques R.C | 212 | 0,47 | 212 | 0,33 | | |
| 618500 | Frais congrés, séminaires | 69 | 0,15 | | | 69 | |
| 622601 | Hon. compte AUBERT | 985 | 2,18 | 1 319 | 2,06 | (334) | -25,30 |
| 622605 | Honoraires diverses | 1 200 | 2,65 | | | 1 200 | |
| 624804 | Frais personnel | 3 926 | 8,68 | 4 264 | 6,66 | (338) | -7,92 |
| 625601 | Formation externe | 100 | 0,22 | | | 100 | |
| 625700 | Receptions et A.G. | 414 | 0,91 | 48 | 0,07 | 366 | 763,49 |
| 626100 | Affranchissements/Timbres | 29 | 0,06 | 36 | 0,06 | (8) | -21,05 |
| 626300 | Fact. France Tel. & Orange | 849 | 1,88 | 707 | 1,10 | 142 | 20,07 |
| 627800 | Autres frais et comm bancaires | 36 | 0,08 | 86 | 0,13 | (50) | -57,94 |
| 628100 | Cotisations diverses | 279 | 0,62 | 845 | 1,32 | (566) | -66,96 |
| 628400 | Traitement informatique | 598 | 1,32 | 930 | 1,45 | (332) | -33,68 |
| Impôts, taxes, versements assimilés | | 437 | 0,97 | 1 184 | 1,85 | (747) | -63,10 |
| 633300 | Formation continue | 437 | 0,97 | 1 184 | 1,85 | (747) | -63,10 |
| Rémunération du personnel | | 24 696 | 54,62 | 36 100 | 56,41 | (11 404) | -31,59 |
| 641100 | Rémunérations | 22 564 | 49,90 | 41 303 | 64,54 | (18 739) | -45,37 |
| 641200 | Conges payes | 448 | 0,99 | (5 203) | -8,13 | 5 651 | 108,61 |
| 641400 | Indemnités services civiques | 1 183 | 2,62 | | | 1 183 | |
| 641410 | Prime Macron | 500 | 1,11 | | | 500 | |
| Charges sociales | | 5 005 | 11,07 | 10 155 | 15,87 | (5 150) | -50,71 |

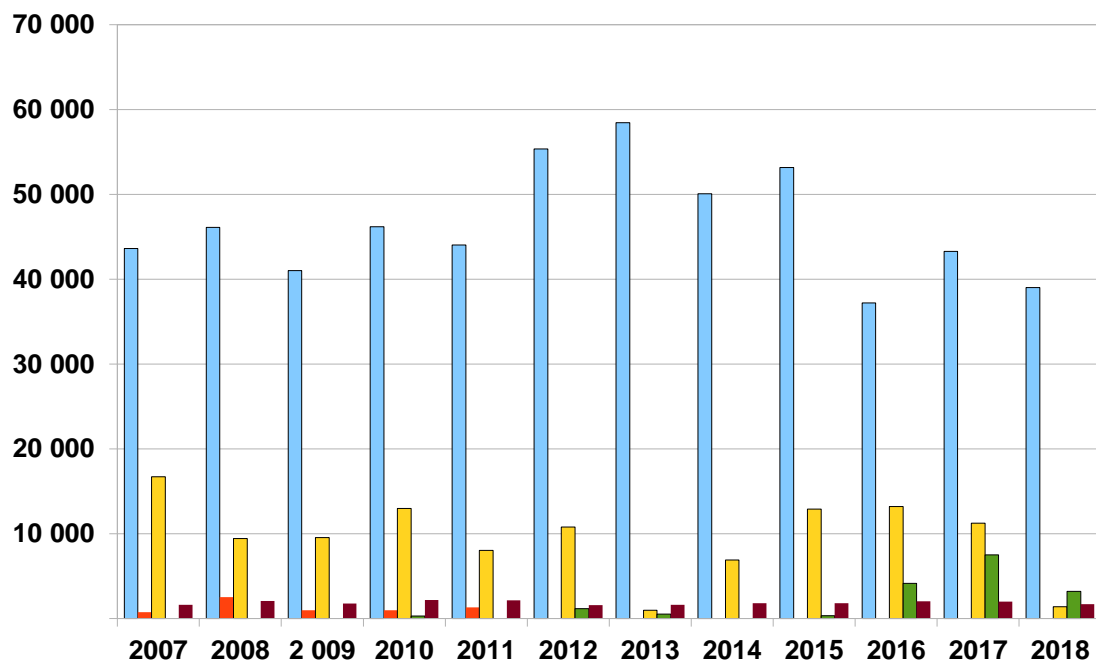
Détail du compte de fonctionnement

| Etat exprimé en euros | | 01/01/2018 31/12/2018 | 12 mois | 01/01/2017 31/12/2017 | 12 mois | Variations | % |
|--|-----------------------------|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|-----------------|----------------|
| 645100 | Cot URSSAF | 2 285 | 5,05 | 6 530 | 10,20 | (4 245) | -65,01 |
| 645200 | Mutuelle | | | 261 | 0,41 | (261) | -100,00 |
| 645300 | Cotisations retraite AGRR | 1 320 | 2,92 | 2 416 | 3,78 | (1 096) | -45,37 |
| 645360 | Prévoyance AG2R | 108 | 0,24 | 197 | 0,31 | (90) | -45,39 |
| 645400 | Cot ASSEDIC | 948 | 2,10 | 1 730 | 2,70 | (783) | -45,23 |
| 645820 | Charges sociales s/ CP | 141 | 0,31 | (1 470) | -2,30 | 1 610 | 109,59 |
| 647500 | Med travail, pharmacie | 204 | 0,45 | 490 | 0,77 | (286) | -58,33 |
| Dotation aux amortissements | | | | 118 | 0,19 | (118) | -100,00 |
| 681120 | Dot amortissements | | | 118 | 0,19 | (118) | -100,00 |
| Autres charges | | 26 | 0,06 | | | 26 | |
| 658100 | Différence de règlement | 26 | 0,06 | | | 26 | |
| RESULTAT COURANT NON FINANCIER | | 2 626 | 5,81 | 5 394 | 8,43 | (2 768) | -51,31 |
| RESULTAT FINANCIER | | 507 | 1,12 | 504 | 0,79 | 4 | 0,75 |
| Intérêts et produits financiers | | 507 | 1,12 | 504 | 0,79 | 4 | 0,75 |
| 768000 | Autres gains financiers | 507 | 1,12 | 504 | 0,79 | 4 | 0,75 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | | 3 134 | 6,93 | 5 898 | 9,22 | (2 764) | -46,87 |
| Résultat exceptionnel | | | | | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | | 45 723 | 101,12 | 64 502 | 100,79 | (18 779) | -29,11 |
| TOTAL DES CHARGES | | 42 589 | 94,19 | 58 604 | 91,57 | (16 014) | -27,33 |
| Résultat | | 3 134 | 6,93 | 5 898 | 9,22 | (2 764) | -46,87 |
| Contribution en nature - Produits | | 80 852 | 178,81 | 69 616 | 108,78 | 11 236 | 16,14 |
| Bénévolat | | 80 852 | 178,81 | 69 616 | 108,78 | 11 236 | 16,14 |
| 870000 | Bénévolat | 80 852 | 178,81 | 69 616 | 108,78 | 11 236 | 16,14 |
| Contribution en nature - Charges | | 80 852 | 178,81 | 69 616 | 108,78 | 11 236 | 16,14 |
| Mise à disposition gratuite biens et services | | 6 271 | 13,87 | 5 690 | 8,89 | 581 | 10,21 |
| 861000 | Mise à disposition gratuite | 6 271 | 13,87 | 5 690 | 8,89 | 581 | 10,21 |
| Personnel bénévole | | 74 581 | 164,94 | 63 926 | 99,89 | 10 655 | 16,67 |
| 864000 | Heures effectuées bénévoles | 74 581 | 164,94 | 63 926 | 99,89 | 10 655 | 16,67 |

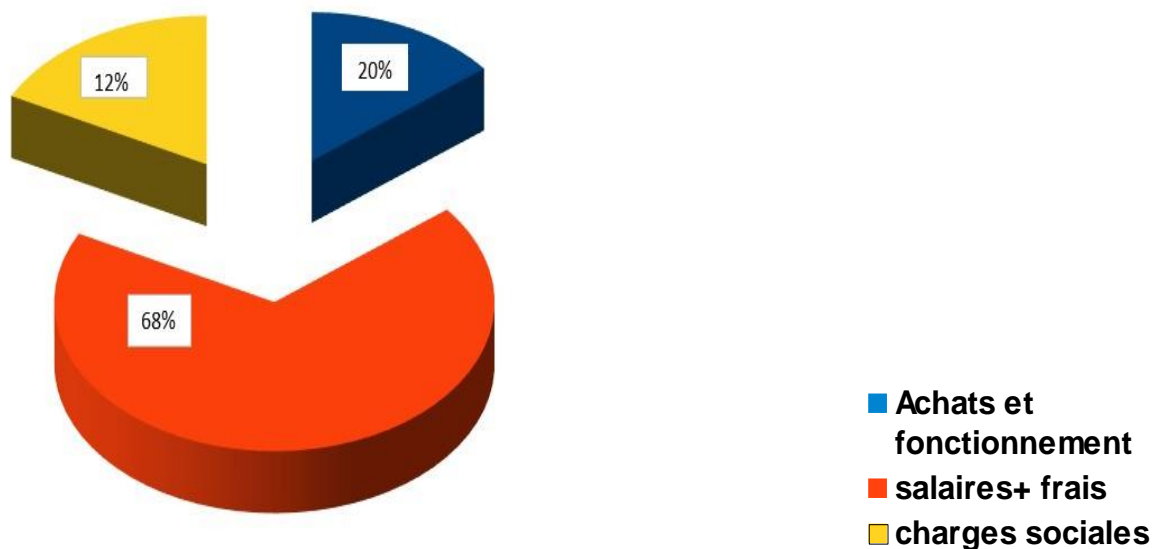
Année 2018



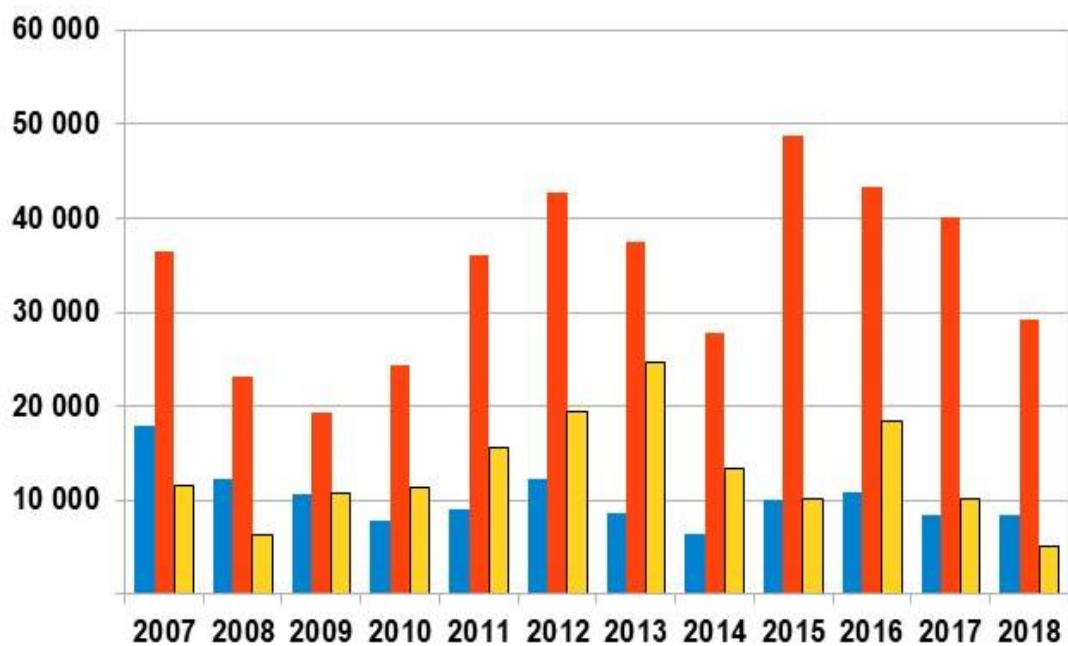
Evolution pluriannuelle



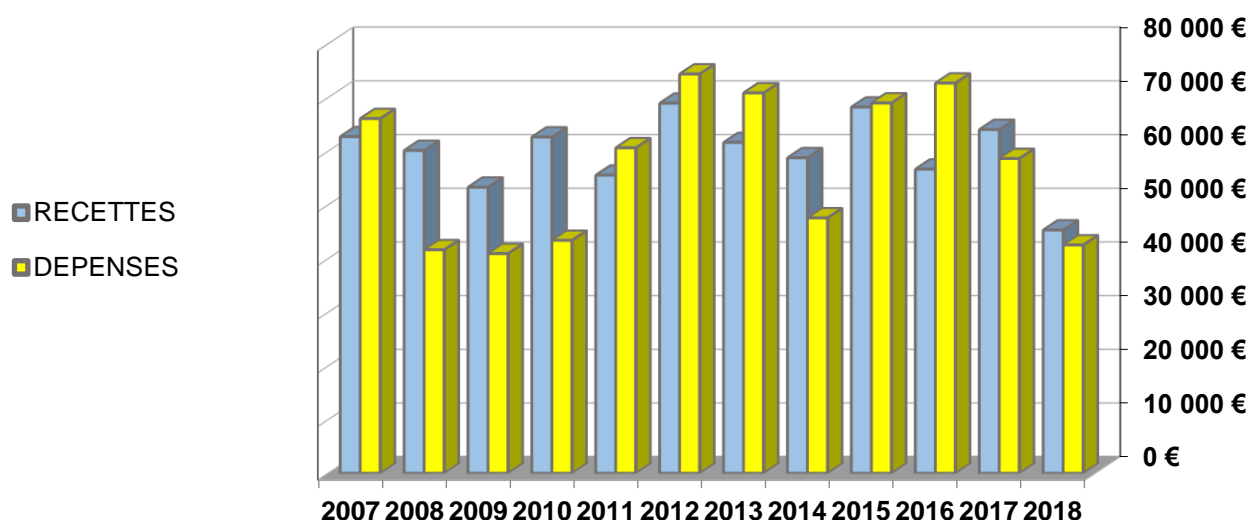
Année 2018



Evolution pluriannuelle



Bilans pluriannuels



Budget prévisionnel 2019



BUDGET PREVISIONNEL 2019

| | 2019 estimation |
|---|--------------------|
| PRODUITS DE FONCTIONNEMENT | 46 440 € |
| interventions pédagogiques | 23 800 € |
| convention Conseil Départemental | 10 000 € |
| convention FNE PACA | 2 640 € |
| DREAL | 2 500 € |
| convention mairie Avignon | 6 000 € |
| cotisations adhérents | 1 500 € |
| CHARGES DE FONCTIONNEMENT | 46 440 € |
| achats et charges externes | 7 100 € |
| charges de personnel (salaire, charge, frais) | 38 840 € |
| formation continue | 500 € |



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE

10 bd du Nord
84200 CARPENTRAS

Tél : 04 90 36 28 66

Email : fnevaocluse@gmail.com

Site : <http://fne-vaucluse.fr>

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel sur notre site internet